

Le Luisset

Août 2003 – Juin 2004

Histoire d'une réhabilitation

Par Julien Douady, président du GMPR.

- **le 28 août 2003** : un violent incendie d'origine toujours indéterminée prend naissance au-dessus des falaises du Luisset, à St Pancrasse. Attisé par un vent violent, le feu se propage rapidement pour descendre jusqu'à Crolles, ravageant notamment tout le secteur du site d'escalade.
- **Dès le 29 août**, alors que le feu couve toujours malgré l'orage salvateur, les maires de Crolles et de St Pancrasse prennent un arrêté interdisant jusqu'à nouvel ordre l'accès au site d'escalade et au sentier du Facteur...
- **Début septembre**, après que l'incendie a finalement été vaincu, le Groupe Montagnard des Petites Roches (GMPR) et la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) effectuent une visite de reconnaissance sur le site d'escalade, afin d'évaluer les dégâts : toute la végétation est calcinée sur 1 m de hauteur, et il n'y a plus un seul brin d'herbe. La terre et les cailloux sont désormais libres d'être emportés par les premières pluies, qui risquent alors de déstabiliser tout le terrain. Seule consolation : le vent a confiné le feu près du sol, et les falaise et les points d'ancrage paraissent indemnes.



- **Fin octobre**, un projet prend corps à l'initiative du GMPR, et avec le soutien de la FFME Isère et du club Crollois Crolles Grésivaudan Escalade (CGE) : Il faut prendre les devants pour assurer une remise en état du site au printemps, et pouvoir le rouvrir avant l'été. Les travaux sont importants et acrobatiques, mais une trentaine de bénévoles oeuvrant 4 jours durant doivent pouvoir opérer une réhabilitation convenable.
- **Fin novembre**, le projet finalisé est proposé aux collectivités locales. Les clubs doivent fournir la main d'œuvre et organiser la logistique, la FFME prend en charge l'encadrement technique et la vérification des points d'ancrage, tandis que les communes sont sollicitées pour nourrir et loger tout ce petit monde... Si la Com-Com répond immédiatement présent à notre appel, et si la mairie de St Pancrasse met à disposition la salle et le gîte communal pour l'occasion, il faut négocier dur avec la municipalité Crolloise ! Pourtant, le temps presse : il faut intervenir entre les dernières neiges et la reprise de la végétation qui masquerait les situations dangereuses...
- **Fin février 2004**, grâce aux pressions exercées par CGE, la mairie de Crolles donne enfin son accord. L'intervention de professionnels est hors de prix ; et interdit ou non, les gens iront grimper ! Il convient donc de faire le maximum avant l'été, et notre projet associatif est accepté.

- **Début mars**, sitôt l'accord obtenu, nous lançons un grand « appel à bénévoles » au niveau de la communauté grimpante dauphinoise. Les réponses sont nombreuses, et dépassent même nos espérances : c'est plus de trente personnes par jour qui seront à pied d'œuvre, deux week-ends durant. Parmi ces bonnes volontés, saluons la présence de nombreux habitants du Plateau.
- **17-18 avril et 1^{er}-2 mai** : les deux week-ends de purges bénéficient d'une météo clémente, et les bénévoles sont assidus, voire acharnés ! Les quatre jours suffisent à couvrir l'ensemble du site, et autorisent même quelques figinolages. Aucun incident à déplorer, hormis l'inquiétude des habitant « d'en bas » au son des cailloux et des arbres qui s'écrasent au pied des voies...



- **Début mai**, nouvelle inspection et rapport des expert fédéraux : les chemins sont reconstruits, et le site est plus propre et certainement plus sûr que jamais. Attention cependant, il faudra une saison ou deux pour que le terrain se stabilise en profondeur, et le port du casque est particulièrement recommandé pour cet été !



Le sentier : AVANT



Le même sentier : APRES

- **1^{er} juin 2004** : réouverture officielle du site par les mairies concernées, ce qui permet au GMPR d'aller fêter ses 50 ans d'existence sur les falaises du Luisset, le 13 juin !

Un immense coup de chapeau aux nombreux bénévoles ayant œuvré pour cette réhabilitation ; et un appel aux grimpeurs : profitez-en, tout en respectant le travail effectué !